

Toutes les infos sur le site :

[lavoixduleman.fr](http://lavoixduleman.fr)

**2023 / 2024**

La Voix du Léman

Ecole de Musique de Publier



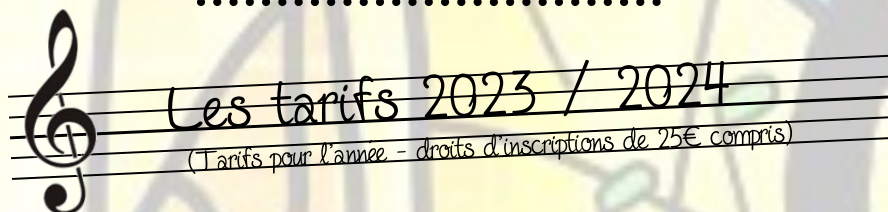
**PERMANENCES D'INSCRIPTIONS :**  
(l'Ecole de Musique est située sous la salle polyvalente de Publier)

**Lundi 4 septembre de 13h à 16h30**

**Mardi 5 septembre de 13h à 16h30**

**Mercredi 6 septembre de 9h à 15h**

**Début des cours : lundi 11 septembre**



<u>Eveil Musical</u>	80 € (habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Évian Vallée d'Abondance) 160 € (hors CCPEVA)
<u>Formation Musicale seule</u>	80 € (habitants de la CCPEVA)
<u>Chœur d'enfants</u>	80€
<u>1<sup>ère</sup> année</u>	275 € (Formation Musicale + 30' Formation Instrumentale à partir de septembre ou janvier)
<u>A partir de la 2<sup>ème</sup> année</u>	315 € (Formation Musicale + 30' Formation Instrumentale)
<u>A partir de la 5<sup>ème</sup> année</u>	365 € (Formation Musicale + 45' en 2 <sup>ème</sup> cycle et 60' en 3 <sup>ème</sup> cycle de Formation Instrumentale)
<u>Classe de piano</u>	405 € (FM + 30' FI) 470 € (FM + 45' ou 60' de FI)
<u>Chœur de femmes</u>	155 €
<u>Location d'instruments (pour l'année)</u>	60 Euro la 1 <sup>ère</sup> année    85 Euro à partir de la 2 <sup>ème</sup> année
<u>Tarifs dégressifs (sur la formation instrumentale) :</u>	
- 10 % pour le 2 <sup>ème</sup> enfant	- 20 % pour le 3 <sup>ème</sup> enfant

Pour nous contacter :

Ecole de Musique  
1, place du 8 Mai 1945  
74500 PUBLIER

☎ 04 50 70 05 56

ecole.musique.publier@orange.fr

Site internet : [lavoixduleman.fr](http://lavoixduleman.fr)

Directeur : Frédéric GAILLARD

☎ 06 82 21 80 81





# LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

## La formation musicale

Plus communément appelée "solfège", la formation musicale est un cours collectif, indispensable pour tous et s'adressant aux enfants à partir de 7 ans. Ce cours permet d'acquérir les bases nécessaires à la pratique musicale. La durée du cours est comprise entre 1h00 et 1h15 par semaine.

La 1<sup>re</sup> année les enfants commencent un instrument (sauf le piano) dès le mois de septembre s'ils choisissent le hautbois, le basson, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba, la guitare ou le violon et au mois de janvier s'ils choisissent la flûte traversière, ou la batterie.

Deux cours de 1<sup>re</sup> année sont proposés : le lundi de 16h45 à 17h45 ou le mercredi de 13h15 à 14h15.

Ces cours commenceront la semaine du 11 septembre.

## L'éveil musical

S'adressant aux enfants de 5 et 6 ans (GS et CP), l'éveil musical est un premier pas dans le monde de la musique.

Avec une approche ludique basée sur des jeux musicaux, des jeux de rythmes, la découverte de petits instruments de percussion, le chant, ... ce cours permet "d'éveiller" ces jeunes enfants au monde passionnant de la musique.

Le cours d'éveil musical aura lieu le mercredi de 15h30 à 16h15

Ces cours commenceront la semaine du 11 septembre.

## La formation instrumentale

Les instruments enseignés dans notre école de musique sont la flûte traversière, le hautbois, le basson, la clarinette, le saxophone, le cor, la trompette, le trombone, le tuba, la batterie, le violon, la guitare classique et le piano.

Les cours d'instruments sont des cours individuels.

### NOUVEAUTE RENTREE 2023

L'école de musique ouvre 2 nouvelles classes à l'occasion de cette rentrée 2023 :

- une classe de guitare classique
- Une classe de violon

Pour ces 2 classes le nombre d'élèves sera limité. N'attendez pas !

# LES PRATIQUES COLLECTIVES

## La classe d'orchestre

Dès leur deuxième année de pratique instrumentale, les jeunes musiciens pourront intégrer cet orchestre. Ils auront l'occasion de se produire en public, d'apprendre à jouer ensemble, et ainsi de concrétiser leur apprentissage. Mais avant tout, c'est au sein de cet orchestre qu'ils découvriront le plaisir et la passion de la musique.

La classe d'orchestre répète tous les lundis soirs de 17h30 à 18h30.

## L'ensemble de 2nd cycle

Cet ensemble, créé en 2019 regroupe des instrumentistes aguerris qui ont déjà suivi 2 ou 3 années de classe d'orchestre. L'objectif de cet orchestre est de consolider les bases afin de pouvoir rejoindre les rangs de l'harmonie avec une solide expérience.

L'ensemble de 2nd cycle répète tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30.

## Le chœur de femmes "dorémi femmes"

Ce chœur, composé d'une vingtaine de femmes, aborde tous les styles de répertoire. De la variété au jazz, en passant par le classique et le sacré, le chœur de femmes se produit une dizaine de fois au cours de la saison musicale. A chacune de ses apparitions, cette formation fait le bonheur des mélomanes.

Le chœur de femmes répète tous les mercredis soirs de 19h à 21h.

## Le chœur d'enfants

Depuis la rentrée 2022, l'école de musique propose un chœur d'enfants.

Ce chœur est ouvert aux enfants entre 7 et 10 ans et ne nécessite pas de suivre d'autres cours au sein de l'école de musique.

Ce chœur répète tous les mercredis de 14h15 à 15h.

